



# Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Mardi 13 chaâbane 1433 – 3 juillet 2012

155<sup>ème</sup> année

N° 52

## Sommaire

### Lois

- Loi organique n° 2012-7 du 3 juillet 2012**, portant ratification de la convention de garantie d'emprunts conclue entre la République Tunisienne et les Etats Unis d'Amérique le 8 juin 2012, relative à l'octroi de la garantie du gouvernement américain pour l'émission de la République Tunisienne d'un emprunt obligataire sur le marché financiers américain..... 1580
- Loi organique n° 2012-8 du 3 juillet 2012**, portant ratification des amendements à l'article 1<sup>er</sup> et à l'article 18 de l'accord portant création de la banque européenne pour la reconstruction et le développement..... 1580

### Décrets et Arrêtés

#### Présidence de la République

- Nomination d'un conseiller auprès du Président de la République..... 1581
- Démission d'un conseiller principal à la Présidence de la République ..... 1581
- Nomination d'un chef de service..... 1581

#### Présidence du Gouvernement

- Décret n° 2012-647 du 3 juillet 2012**, portant approbation de la délibération du conseil d'administration de la banque centrale de Tunisie en date du 27 juin 2012, relative à l'émission d'un emprunt obligataire pour le compte de l'Etat sur le marché financier américain dans les limites d'un montant de 500 millions de dollars américains avec la garantie des Etats-Unis d'Amérique .... 1581

Nomination de deux membres au conseil d'administration de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne .....	1581
<b>Ministère de la Défense Nationale</b>	
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de l'office de développement de Rjim Maâtoug .....	1582
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise du centre national de la cartographie et de la télédétection.....	1582
<b>Ministère des Finances</b>	
Nomination de membres au conseil d'administration de la manufacture des tabacs du Kairouan .....	1582
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la banque Tuniso-Libyenne .....	1582
Nomination d'administrateurs au conseil d'administration de la régie national des tabacs et des allumettes .....	1582
<b>Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique</b>	
Rectificatif .....	1582
<b>Ministère de l'Industrie</b>	
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société de phosphates de Gafsa.....	1583
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société Italo-Tunisienne d'exploitation pétrolières .....	1583
Nomination d'un membre au conseil d'établissement de l'agence nationale pour la maîtrise de l'énergie.....	1583
Nomination d'un membre au conseil d'administration du centre technique des matériaux de construction, de la céramique et du verre.....	1583
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la compagnie des transports par Pipe-Lines au Sahara .....	1583
<b>Ministère du Commerce et de l'Artisanat</b>	
Nomination de deux membres au conseil d'administration de l'office du commerce de la Tunisie .....	1583
<b>Ministère de l'Agriculture</b>	
Nomination d'un membre au conseil d'administration de la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux.....	1583
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de la fondation nationale d'amélioration de la race chevaline .....	1583
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de l'agence foncière agricole.....	1583
Nomination d'un représentant au conseil d'entreprise de l'agence de promotion des investissements agricoles .....	1583
<b>Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale</b>	
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de l'agence tunisienne de la coopération technique.....	1584
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de l'agence de promotion de l'investissement extérieur .....	1584
<b>Ministère du Développement Régional et de la Planification</b>	
Nomination d'un membre au conseil d'établissement de l'institut tunisien de la compétitivité et des études quantitative .....	1584
Nomination d'un membre au conseil d'établissement de commissariat générale au développement régional .....	1584
<b>Ministère de l'Équipement</b>	
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société générale d'entreprise, de matériel et des travaux .....	1584

Nomination d'administrateurs au conseil d'administration de l'agence foncière d'habitation.....	1584
Nomination d'administrateurs au conseil d'administration de la société nationale immobilière de Tunisie .....	1584
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société de promotion du Lac de Tunis .....	1585
<b>Ministère du Transport</b>	
Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la société Tunis-Air.....	1585
Nomination d'un membre au conseil d'administration de la société tunisienne de navigation.....	1585
<b>Ministère de la Santé</b>	
Nomination du président de la comité médical au conseil d'administration de l'institut Hédi Raïs d'ophtalmologie.....	1585
Nomination de deux membres au conseil d'administration de l'hôpital de pneumo-physiologie « Abderrahmane Mami » de l'Ariana.....	1585
Nomination du président de la comité médical au conseil d'administration de l'hôpital Razi de la Manouba.....	1585
Nomination de membres au conseil d'administration du centre de maternité et de néonatalogie de Tunis .....	1585
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'hôpital Mongi Slim de la Marsa .....	1585
Nomination de deux membres au conseil d'administration de l'hôpital Habib Thameur de Tunis.....	1586
Nomination d'un membre au conseil d'administration du centre de traumatologie et des grands brûlés de Ben Arous .....	1586
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'hôpital la Rabta de Tunis .....	1586
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'institut Pasteur de Tunis .....	1586
<b>Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication</b>	
Nomination de membres au conseil d'établissement du centre national de l'informatique.....	1586
Nomination de membres au conseil d'entreprise de l'agence nationale des fréquences .....	1586
Nomination de deux membres au conseil d'entreprise du pôle technologique « El Ghazala des technologies de la communication ».....	1587
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise du centre d'information, de formation, de documentation et d'étude en technologies des communications.....	1587
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'office national des postes.....	1587

**Loi organique n° 2012-7 du 3 juillet 2012, portant ratification de la convention de garantie d'emprunts conclue entre la République Tunisienne et les Etats Unis d'Amérique le 8 juin 2012, relative à l'octroi de la garantie du gouvernement américain pour l'émission de la République Tunisienne d'un emprunt obligataire sur le marché financiers américain (1).**

Au nom du peuple,

L'assemblée nationale constituante ayant adopté,

Le Président de la République promulgue la loi organique dont la teneur suit :

Article unique – Est ratifiée la convention de garantie d'emprunts, annexée à la présente loi, conclue entre la République Tunisienne et les Etats unis d'Amérique le 8 juin 2012, relative à l'octroi de la garantie du gouvernement américain dans le limite de 30 millions de dollars américains pour l'émission de la République Tunisienne d'un emprunt obligataire sur le marché financier américain.

La présente loi organique sera publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne et exécutée comme loi de l'Etat.

Tunis, le 3 juillet 2012.

*Le Président de la République*

**Mohamed Moncef El Marzougui**

(1) Travaux préparatoires :

Discussion et adoption par l'assemblée nationale constituante dans sa séance du 29 juin 2012.

**Loi organique n° 2012-8 du 3 juillet 2012, portant ratification des amendements à l'article 1<sup>er</sup> et à l'article 18 de l'accord portant création de la banque européenne pour la reconstruction et le développement (1).**

Au nom du peuple,

L'assemblée nationale constituante ayant adopté,

Le Président de la République promulgue la loi organique dont la teneur suit :

Article premier – Est ratifié l'amendement à l'article 1<sup>er</sup> de l'accord portant création de la banque européenne pour la reconstruction et le développement, adopté en vertu de la résolution du conseil des gouverneurs de la banque n° 137 en date du 30 septembre 2011, visant à permettre à la banque d'opérer dans les pays de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen.

Art. 2 – Est ratifié l'amendement à l'article 18 de l'accord portant création de la banque européenne pour la reconstruction et le développement, adopté en vertu de la résolution du conseil des gouverneurs de la banque n° 138 en date du 30 septembre 2011, en vue d'autoriser l'utilisation des fonds spéciaux dans les pays bénéficiaires et les pays bénéficiaires potentiels.

La présente loi organique sera publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne et exécutée comme loi de l'Etat.

Tunis, le 3 juillet 2012.

*Le Président de la République*

**Mohamed Moncef El Marzougui**

(1) Travaux préparatoires :

Discussion et adoption par l'assemblée nationale constituante dans sa séance du 29 juin 2012.

## décrets et arrêtés

### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

#### Par arrêté républicain n° 2012-91 du 13 juin 2012.

Monsieur Lotfi Kaâbi, conseiller auprès du Président de la République, est nommé chargé des dossiers sociales, à compter du 17 mai 2012.

#### Par arrêté républicain n° 2012-92 du 13 juin 2012.

La démission de Monsieur Chaouki Abid, conseiller principal à la Présidence de la République, est acceptée à compter du 5 juin 2012.

#### Par arrêté républicain n° 2012-101 du 28 juin 2012.

Madame Houaïda Mosbah Toumi est nommée chef de service de l'unité des affaires administratives et financières aux services des conciliateur administratif.

### PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

**Décret n° 2012-647 du 3 juillet 2012, portant approbation de la délibération du conseil d'administration de la banque centrale de Tunisie en date du 27 juin 2012, relative à l'émission d'un emprunt obligataire pour le compte de l'Etat sur le marché financier américain dans les limites d'un montant de 500 millions de dollars américains avec la garantie des Etats-Unis d'Amérique.**

Le chef du gouvernement,

Sur proposition du gouverneur de la banque centrale de Tunisie,

Vu la loi constitutive n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 58-90 du 19 septembre 1958, portant création et organisation de la banque centrale de Tunisie, telle que modifiée par les textes subséquents et notamment son article 40,

Vu la loi organique n° 2012-7 du 3 juillet 2012, portant approbation de la convention des garanties de prêt conclue entre le gouvernement de la République tunisienne et les Etats-Unis d'Amérique en date du 8 juin 2012 relative à la garantie du gouvernement américain de l'émission par la République Tunisienne d'un emprunt obligataire sur le marché financier américain,

Vu l'avis du ministre des finances,

Vu la délibération du conseil des ministres et information du Président de la République.

Décète :

Article premier - Est approuvée, la délibération du conseil d'administration de la banque centrale de Tunisie en date du 27 juin 2012, annexée au présent décret, autorisant la banque centrale de Tunisie à émettre, pour le compte de l'Etat, un emprunt obligataire sur le marché financier américain, avec la garantie des Etats-Unis d'Amérique, dans la limite d'un montant maximum de cinq cents (500) millions de dollars américains.

Art. 2 - Le gouverneur de la banque centrale de Tunisie est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 3 juillet 2012.

*Le Chef du Gouvernement*

**Hamadi Jebali**

#### Par arrêté du chef du gouvernement du 16 avril 2012.

Monsieur Lotfi Ben Sghir est nommé membre représentant le ministère de l'intérieur, au conseil d'administration de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne en remplacement de Monsieur Ezzeddine Khalfi.

#### Par arrêté du chef du gouvernement du 16 avril 2012.

Monsieur Belgacem Lassoued est nommé membre représentant le ministère de l'éducation, au conseil d'administration de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne en remplacement de Monsieur Béchir Bouraoui.

**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE****Par arrêté du ministre de la défense nationale du 7 mai 2012.**

Monsieur Slaheddine Ettouati est nommé membre représentant le ministère de l'agriculture au conseil d'entreprise de l'office de développement de Rjim Maâtoug, et ce, en remplacement de Monsieur Ahmed Ridha Elfkah.

**Par arrêté du ministre de la défense nationale du 18 mai 2012.**

Monsieur Rabeh Bouasker est nommé membre représentant le ministère de l'agriculture au conseil d'entreprise du centre national de la cartographie et de la télédétection, et ce, en remplacement de Monsieur Mostafa Lassoued.

**MINISTERE DES FINANCES****Par arrêté du ministre des finances du 6 avril 2012.**

Monsieur Ferid Chaâbane est nommé membre représentant le personnel au conseil d'administration de la manufacture des tabacs de Kairouan en remplacement de Monsieur Belgacem Mjabri.

**Par arrêté du ministre des finances du 6 avril 2012.**

Monsieur Mongi Beji est nommé membre représentant le personnel au conseil d'administration de la manufacture des tabacs de Kairouan en remplacement de Monsieur Abderraouf Fessi.

**Par arrêté du ministre des finances du 23 mai 2012.**

Monsieur Hedi Dammak est nommé administrateur représentant le ministère des finances au conseil d'administration de la manufacture des tabacs de Kairouan.

**Par arrêté du ministre des finances du 16 avril 2012.**

Madame Chedia Dhiab est nommée administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la banque Tuniso-Libyenne en remplacement de Monsieur Mohamed Rekik.

**Par arrêté du ministre des finances du 23 mai 2012.**

Monsieur Hedi Dammak est nommé administrateur représentant le ministère des finances au conseil d'administration de la régie nationale des tabacs et des allumettes en remplacement de Madame Amel M'Dini.

**Par arrêté du ministre des finances du 2 juin 2012.**

Monsieur Abdelhamid Ganmi est nommé administrateur représentant le ministère des finances au conseil d'administration de la régie nationale des tabacs et des allumettes en remplacement de Monsieur Slaheddine Chebbi Alahsan.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE****Rectificatif au décret n° 2012-229 du 17 avril 2012 paru au Journal Officiel de la République Tunisienne n° 32 du 24 avril 2012**

Lire :

Etablissement	Le doyen / Le directeur		Date de la nomination
	Nom et prénom	Grade	
<b>Université de Sfax</b>			
Ecole nationale d'ingénieurs de Sfax	Mohamed Jmaiel	Professeur de l'enseignement supérieur	01/08/2011

Au lieu de :

Etablissement	Le doyen / Le directeur		Date de la nomination
	Nom et prénom	Grade	
<b>Université de Sfax</b>			
Ecole nationale d'ingénieurs de Sfax	Mohamed Eljemil	Maître de conférences	01/08/2011

## MINISTERE DE L'INDUSTRIE

### Par arrêté du ministre de l'industrie du 6 avril 2012.

Monsieur Rabeh Megdich est nommé administrateur représentant le ministère des affaires sociales au conseil d'administration de la société de phosphates de Gafsa en remplacement de Monsieur Mohamed Ben Ismaïl.

### Par arrêté du ministre de l'industrie du 27 avril 2012.

Monsieur Belgacem Hrizi est nommé administrateur représentant de l'Etat au conseil d'administration de la société Italo-Tunisienne d'exploitation pétrolières en remplacement de Monsieur Mongi Azouz.

### Par arrêté du ministre de l'industrie du 7 mai 2012.

Monsieur Fathi Ben Ghrib est nommé membre représentant la banque centrale de Tunisie au conseil d'établissement de l'agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, et ce, en remplacement de Monsieur Abderrazek Jandoubi.

### Par arrêté du ministre de l'industrie du 7 mai 2012.

Monsieur Moez Romdhani, est désigné membre représentant le ministère du développement régionale et de la planification au conseil d'administration du centre technique des matériaux de construction, de la céramique et du verre, et ce, en remplacement de Monsieur Hamdi Thabet.

### Par arrêté du ministre de l'industrie du 18 mai 2012.

Monsieur Ahmed Suibgui est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la compagnie des transports par Pipe-Lines au Sahara, et ce, en remplacement de Monsieur Hamed Gaddour.

## MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

### Par arrêté du ministre du commerce et de l'artisanat du 21 avril 2012.

Monsieur Mohamed Naser Eddine Soudani et Madame Faten Belhadi Elghazwani sont nommés membres représentants le ministère du commerce et de l'artisanat au conseil d'administration de l'office du commerce de la Tunisie, en remplacement de Monsieur Khaled Salhi et Mohamed Habib Dimassi.

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE

### Par arrêté du ministre de l'agriculture du 2 juin 2012.

Monsieur Hassen Selim est nommé membre représentant le ministère de l'intérieur au conseil d'administration de la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux, et ce, en remplacement de Monsieur Mohamed Chmek.

### Par arrêté du ministre de l'agriculture du 2 juin 2012.

Monsieur Mohsen Chebbi est nommé membre représentant l'office de l'élevage et des pâturages au conseil d'entreprise de la fondation nationale d'amélioration de la race chevaline, et ce, en remplacement de Monsieur Saïd Khlij.

### Par arrêté du ministre de l'agriculture du 2 juin 2012.

Monsieur Abdelmlak Sellami le commissaire régional au développement agricole de Kairouan est nommé membre au conseil d'entreprise de l'agence foncière agricole, et ce, en remplacement de Monsieur Mohamed Mhamdi.

### Par arrêté du ministre de l'agriculture du 2 juin 2012.

Monsieur Ferid Tounsi est nommé membre représentant le ministère de l'industrie au conseil d'entreprise de l'agence de promotion des investissements agricoles, et ce, en remplacement de Mademoiselle Moufida Hdider.

**MINISTERE DE L'INVESTISSEMENT  
ET DE LA COOPERATION  
INTERNATIONALE**

**Par arrêté du ministre de l'investissement et de la coopération internationale du 27 avril 2012.**

Monsieur Mohamed Moez Zouari est nommé membre représentant le ministère de l'agriculture au conseil d'entreprise de l'agence tunisienne de la coopération technique, en remplacement de Monsieur Abdellatif Ghdira.

**Par arrêté du ministre de l'investissement et de la coopération internationale du 26 mai 2012.**

Madame Ibtissem Ben Iljiya est nommée membre représentant au ministère des finances au conseil d'entreprise de l'agence de promotion de l'investissement extérieur en remplacement de Monsieur Nabil Sbouii.

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT  
REGIONAL ET DE LA PLANIFICATION**

**Par arrêté du ministre du développement régional et de la planification du 6 avril 2012.**

Monsieur Jamel Abdennaceur Boukadida est nommé membre représentant la banque centrale de Tunisie au conseil d'entreprise de l'institut tunisien de la compétitivité des études quantitative en remplacement de Madame Rkaya Ben Youssef.

**Par arrêté du ministre du développement régional et de la planification du 6 avril 2012.**

Monsieur Mourad Mahjoubi membre représentant le gouvernorat de Tunis au conseil d'établissement de commissariat générale au développement régional en remplacement de Monsieur Sami Ben Mabrouk.

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT**

**Par arrêté du ministre de l'équipement du 16 avril 2012.**

Monsieur Ilyes Hassayoun est nommé administrateur représentant de l'Etat au conseil d'administration de la société générale d'entreprise, de matériel et des travaux en remplacement de Monsieur Riadh Hentati à compter du 31 mars 2012.

**Par arrêté du ministre de l'équipement du 16 avril 2012.**

Monsieur Mohamed Hajjem est nommé administrateur représentant le ministère de la défense nationale au conseil d'administration de l'agence foncière d'habitation, et ce, en remplacement de Monsieur Mohamed Ben Othman.

**Par arrêté du ministre de l'équipement du 26 mai 2012.**

Madame Moufida Romdhane épouse Kedma est nommée administrateur représentant le ministère des finances au conseil d'administration de l'agence foncière d'habitation, et ce, en remplacement de Monsieur Mohamed Ali Ben Malek.

**Par arrêté du ministre de l'équipement du 26 mai 2012.**

Madame Afifa Bouzaidi Nabli est nommée administrateur représentant le ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières au conseil d'administration de la société nationale immobilière de Tunisie, et ce, en remplacement de Monsieur Sadok Denden.

**Par arrêté du ministre de l'équipement du 26 mai 2012.**

Monsieur Hassouna Abdelmalek est nommé administrateur représentant l'agence foncière d'habitation au conseil d'administration de la société nationale immobilière de Tunisie, et ce, en remplacement de Monsieur Abdelmajid Youssef.



**Par arrêté du ministre de l'équipement du 26 mai 2012.**

Monsieur Fethi Hassine est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la société de promotion du Lac de Tunis, et ce, en remplacement de Monsieur Khélifa Ben Fkih.

**MINISTERE DU TRANSPORT**

**Par arrêté du ministre du transport du 18 mai 2012.**

Monsieur Rabeh Jrad est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la société Tunis-Air, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012 en remplacement de Monsieur Mohamed Thamri.

**Par arrêté du ministre du transport du 30 mai 2012.**

Monsieur Jamel Gamra est nommé membre représentant l'Etat au conseil d'administration de la société tunisienne de navigation, à partir du 3 avril 2012, et ce, en remplacement de Monsieur Taieb Ghribi.

**MINISTERE DE LA SANTE**

**Par arrêté du ministre de la santé du 6 avril 2012.**

Le docteur Leila Triter Matri est nommée présidente du comité médical au conseil d'administration de l'institut Hédi Raïs d'ophtalmologie en remplacement du docteur Saïda Ayad, et ce, à compter du 12 janvier 2012.

**Par arrêté du ministre de la santé du 24 avril 2012.**

Docteur Khayrallah Bel Khouja est nommé membre représentant des médecins assistants hospitalo-universitaires exerçant au sein de l'hôpital au conseil d'administration de l'hôpital de pneumo-phtisiologie « Abderrahmane Mami » de l'Ariana, en remplacement du docteur Nawel El Chawech, et ce, à partir du 28 février 2012.

**Par arrêté du ministre de la santé du 27 avril 2012.**

Monsieur El Mizouni Saadi est nommé membre représentant le ministère des finances au conseil d'administration de l'hôpital de pneumo-phtisiologie « Abderrahman Mami » de l'Ariana, en remplacement de Monsieur Hamouda El Aatrous, et ce, à partir du 16 novembre 2011.

**Par arrêté du ministre de la santé du 27 avril 2012.**

Le professeur Mohamed Fadhel Mrad est nommé président du comité médical au conseil d'administration de l'hôpital Razi de la Manouba, et ce, à partir du 22 novembre 2011.

**Par arrêté du ministre de la santé du 7 mai 2012.**

Docteur Fathia Bou Diya est nommée membre représentant des médecins assistants hospitalo-universitaires exerçant au sein de l'hôpital au conseil d'administration du centre de maternité et de néonatalogie de Tunis, en remplacement du docteur Nadia Galouz, et ce, à partir du 10 mars 2012.

**Par arrêté du ministre de la santé du 23 mai 2012.**

Monsieur Abdelmajid Abid est nommé membre représentant des usagers au conseil d'administration du centre de maternité et de néonatalogie de Tunis, en remplacement de Monsieur El Hedi Ben Hadj Mabrouk, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012.

**Par arrêté du ministre de la santé du 7 mai 2012.**

Monsieur Abd El Moumen El Tahri est nommé membre représentant des usagers au conseil d'administration de l'hôpital Mongi Slim de la Marsa, en remplacement de Monsieur Chedli Ben Slimen, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012.

**Par arrêté du ministre de la santé du 7 mai 2012.**

Le docteur Abd El Hafidh Kraïem est nommé membre représentant des médecins chef de service au conseil d'administration de l'hôpital Habib Thameur de Tunis, et ce, à partir du 26 mars 2012.

**Par arrêté du ministre de la santé du 7 mai 2012.**

Le docteur Abd El Raouf El Chrif est nommé président du comité médicale au conseil d'administration de l'hôpital Habib Thameur de Tunis, en remplacement du docteur Abd El Hafidh Kraïem, et ce, à partir du 26 décembre 2011.

**Par arrêté du ministre de la santé du 30 mai 2012.**

Le docteur Rabiaa Charfeddine est nommée membre représentant la commune de Tunis au conseil d'administration de l'hôpital Habib Thameur de Tunis, en remplacement de Monsieur Khaled El Bahri, et ce, à partir du 14 avril 2012.

**Par arrêté du ministre de la santé du 7 mai 2012.**

Monsieur Mohamed Saleh El Bagueoui est nommé membre représentant des usagers au conseil d'administration du centre de traumatologie et des grands brûlés de Ben Arous, en remplacement de Monsieur Houssin Chrif, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012.

**Par arrêté du ministre de la santé du 30 mai 2012.**

Monsieur Slim Saad Allah est nommé membre représentant des usagers au conseil d'administration de l'hôpital la Rabta de Tunis, en remplacement de Monsieur El Hedi Ben Hadj Mabrouk, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012.

**Par arrêté du ministre de la santé du 30 mai 2012.**

Monsieur Nizar El Abidi est nommé membre représentant les pharmaciens au conseil d'administration de l'institut Pasteur de Tunis, en remplacement de Monsieur Ali Mhenni, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2012.

**MINISTERE DES TECHNOLOGIES  
DE L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION**

**Par arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 6 avril 2012.**

Monsieur Ali Ghraieb est nommé membre représentant l'agence nationale de la sécurité de l'information au conseil d'établissement du centre national de l'informatique, et ce, en remplacement de Monsieur Samir Sidhoum.

**Par arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 30 mai 2012.**

Monsieur Mondher Elloumi est nommé membre représentant le ministère de la justice au conseil d'entreprise du centre national de l'informatique, et ce, en remplacement de Monsieur Mohamed Salah Ben Hassine.

**Par arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 18 avril 2012.**

Monsieur Mohamed Foughali est nommé membre représentant le ministère de la défense nationale au conseil d'entreprise de l'agence nationale des fréquences, et ce, en remplacement de Monsieur Faycel Ben Helal.

**Par arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 7 mai 2012.**

Monsieur Majid Hamlaoui est nommé membre représentant le ministère des affaires étrangères au conseil d'entreprise de l'agence nationale des fréquences, et ce, en remplacement de monsieur Ammar Amari.

**Par arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 2 juin 2012.**

Monsieur Slim El Asti est nommé membre représentant le ministère de l'investissement et de la coopération internationale au conseil d'entreprise de l'agence nationale des fréquences, et ce, en remplacement de Monsieur Chokri Mahjoub.

**Par arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 23 mai 2012.**

Monsieur Taher Ben Lassoued est nommé membre représentant le ministère de l'industrie au conseil d'entreprise du pôle technologique « El Ghazala des technologies de la communication », et ce, en remplacement de Monsieur Maktouf Dallaji.

**Par arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 2 juin 2012.**

Madame Karima Gheribi est nommée membre représentant le ministère de l'investissement et de la coopération internationale au conseil d'entreprise du pôle technologique « El Ghazala des technologies de la communication », et ce, en remplacement de Monsieur Adel Ben Ali.

**Par arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 2 juin 2012.**

Monsieur Nawfel Ben Zid est nommé membre représentant le ministère de l'investissement et de la coopération internationale au conseil d'entreprise du centre d'information, de formation, de documentation et d'étude en technologies des communications, et ce, en remplacement de Madame Karima Gheribi.

**Par arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 30 mai 2012.**

Monsieur Mohamed Salah Bargaoui est nommé membre représentant l'organisation de défense du consommateur au conseil d'administration de l'office national des postes, et ce, en remplacement de Monsieur Hédi Ben Belhaj Mabrouk.



## منشورات : 2011

ردمك : 978-9973-39-050-9

عدد الصفحات : 182

الحجم : 20 X 13

الثلثن : 5,000 د

## Edition : 2011

ISBN : 978-9973-39-050-9

Page : 191

Format : 20 X 13

Prix : 5,000 D



\* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.

\* Plus 400 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

\* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.

\* يضاف للثلثن 400 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



## منشورات : 2012

ردم لك 978-9973-39-135-3

عدد الصفحات : 193

الحجم : 20 X 13

الثنى : 7,000 د

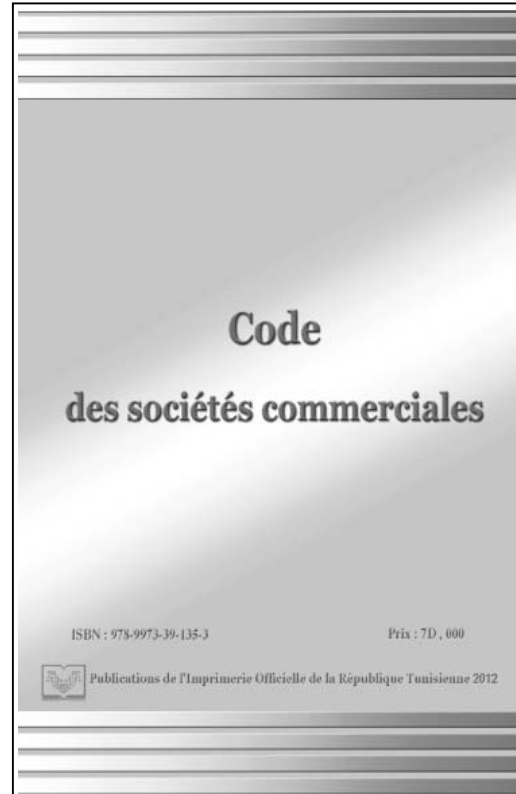
## Edition : 2012

ISBN : 978-9973-39-135-3

Page : 196

Format : 20 X 13

Prix : 7,000 D



\* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.

\* Plus 400 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

\* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.

\* يضاف للثنى 400 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



## منشورات : 2011

ر د م ك 978-9973-39-024-0

عدد الصفحات : 39

الحجم : 20 X 13

الثمن : 3,000 د

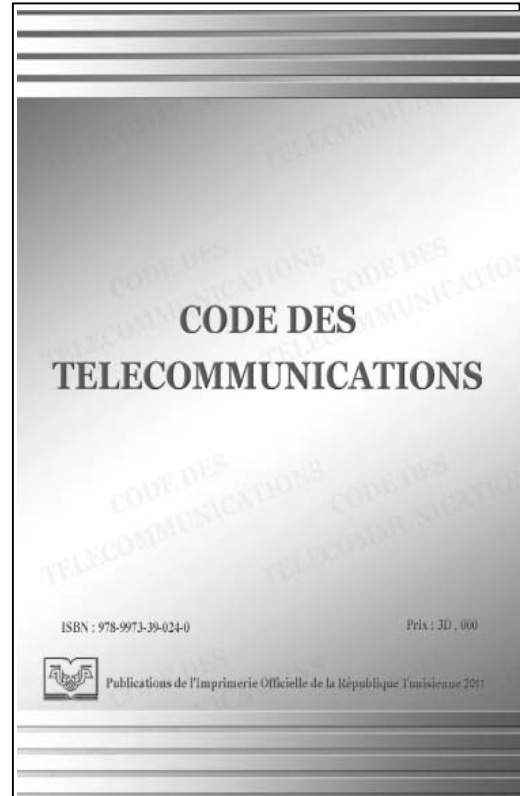
## Edition : 2011

I S B N : 978-9973-39-024-0

Page : 47

Format : 20 X 13

Prix : 3,000 D



\* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.

\* Plus 400 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

\* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.

\* يضاف للثمن 400 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne

En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante : ***www.iort.gov.tn***

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,
- le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,
- le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,
- les Codes juridiques

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



# **A** **BONNEMENT**

**Année 2012**

## **au Journal Officiel de la République Tunisienne**

**Lois, Décrets et Arrêtés**

### **TARIFS en dinars tunisiens**

#### **TUNISIE**

*Edition originale (arabe) : 24,000*  
*Traduction française : 33,000*  
*Edition originale A + F : 45,000*  
*Traduction anglaise : 33,000*

#### **PAYS DU MAGHREB**

*Edition originale (arabe) : 56,000*  
*Traduction française : 65,000*  
*Edition originale A + F : 77,000*  
*Traduction anglaise : 65,000*

#### **AFRIQUE ET EUROPE**

*Edition originale (arabe) : 66,000*  
*Traduction française : 81,000*  
*Edition originale A + F : 95,000*  
*Traduction anglaise : 81,000*

#### **AMERIQUE ET ASIE**

*Edition originale (arabe) : 86,000*  
*Traduction française : 106,000*  
*Edition originale A + F : 174,000*  
*Traduction anglaise : 106,000*

*F.O.D.E.C. 1%*  
*et frais d'envoi par avion en sus*

### **Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :**

Contactez le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès - Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

- \* **1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637
- \* **4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –  
Tél. : (73) 225.495
- \* **3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2  
Sfax - Tél. : (74) 460.422

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

#### **Tunis :**

C.C.P. N° 17. 001 00000000 61015 - 85  
S.T.B. : Thameur 10.000.0000576088.788.79  
B.N.A. : Tunis 03. 000 0100115006046 - 07  
U.I.B. : Agence Afrique 12 001 000 35 00 701 004/30  
A.T.B. : Agence Mégrine 01.100.028 1104 2433 87 90  
Attijari bank (Liberté) : 04 1020 024047001997 - 74  
B.I.A.T. (Mégrine) : 08 2030 005230 000028 - 29  
Attijari bank (Radès) : 04. 1000 094047001039 - 69

#### **Sousse :**

S.T.B. : 10 609 089 1004125 788 66

#### **Sfax :**

B.I.A.T. : 08 70300044 30 000018 - 67

**Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours**

*Edition originale : 0,500 dinars + 1% F.O.D.E.C.*

*Traduction : 0,700 dinars + 1% F.O.D.E.C.*